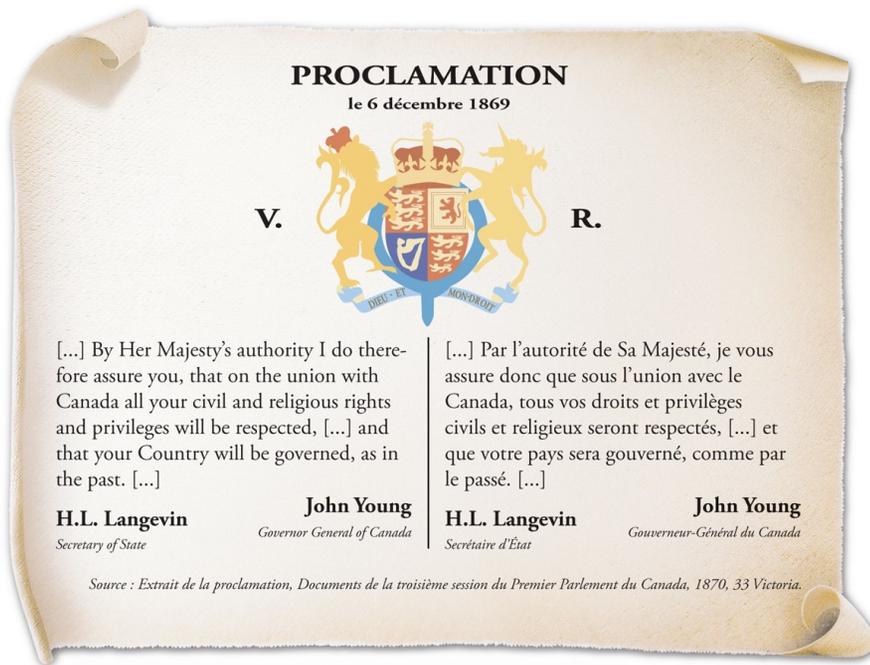


Programme préliminaire du colloque sur *Le statut du français dans l'Ouest canadien : la cause Caron*



19 et 20 février 2010

**Lieu : Institut français, Université de Regina
Saskatchewan, Canada**

Ce colloque sur le statut du français dans l'Ouest canadien a pour but de répondre aux nombreuses questions suscitées par le jugement de première instance dans la cause Caron. Élaboré autour de trois volets, soit le domaine juridique, le domaine historique et les enjeux contemporains, ce colloque réunira des chercheurs, des juristes, des fonctionnaires ainsi que des intervenants des communautés francophones et métisses du Canada.

La cause La Reine c. Caron.

Gilles Caron a demandé aux tribunaux de reconnaître le statut constitutionnel du français dans le processus législatif et devant les tribunaux de la province. À la suite d'un long procès, le jugement de la Cour provinciale de l'Alberta a été favorable à M. Caron. Le gouvernement a porté la cause en appel auprès de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta et une décision devrait être rendue sous peu.

Vendredi le 19 février 2010

8 h 00 Début des inscriptions

9 h 00 Mot de bienvenue

La cause Caron

9 h 15 –

10 h 15

M^e Rupert Baudais, avocat, cabinet Balfour Moss, Regina

10 h 15 Pause

Considérations juridiques

10 h 30 – 12 h

00

Président de séance : M^e Roger Lepage, avocat, associé du cabinet Balfour Moss, Regina

M^e Pierre Foucher, professeur, Faculté de droit, section de droit civil, Université d'Ottawa

Le statut constitutionnel de la proclamation royale de 1869

François Laroque, Ph.D., professeur-adjoint et directeur du programme national, Faculté de droit, section common law, Université d'Ottawa

Origines des droits linguistiques dans l'Ouest

M^e Mark Power, avocat, cabinet Heenan Blaikie, Toronto

Les garanties de continuité des droits linguistiques dans l'Ouest

M^e Michel Doucet, professeur, Faculté de droit, Université de Moncton

Le bafouement des droits linguistiques dans l'Ouest

12 h 00 Dîner

13 h 00 Mot de bienvenue

13 h 10 Allocution du Commissaire aux langues officielles Monsieur Graham Fraser

13 h 30 Allocution de Monsieur Gilles Caron

La cause Caron et ses assises

13 h 45 –

14 h 45

Edmund Auger, Ph.D., professeur de sciences politiques, Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta

Pouvoir à ce que les droits acquis soient respectés : l'affaire Caron et la protection constitutionnelle du bilinguisme officiel dans l'Ouest canadien

14 h 45 Pause

Considérations sociologiques

15 h 00 –

16 h 15

Président de séance: Gratien Allaire, Ph.D., professeur, Département d'histoire, Université Laurentienne

Rodrigue Landry, Ph.D., directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Université de Moncton
L'État et les minorités linguistiques : la perspective de l'autonomie culturelle

Wilfrid Denis, Ph.D., professeur de sociologie, Saint Thomas More College, University of Saskatchewan

Le cas Caron : une première analyse de paradigmes antagoniques dans le jugement Wenden

16 h 15 Visite des kiosques / Assemblée générale de l'AJEFS

18 h 00 Réception

18 h 30 Banquet et spectacle musical

Samedi le 20 février 2010

9 h 00 Mot de bienvenue

Perspectives historiques

9 h 15 – 10 h 30

Président de séance : Yves Frenette, Ph.D., professeur,
Département d'histoire, Université d'Ottawa

Juliette Champagne Ph.D., Edmonton

Langue du pays et langue du travail, le français dans le Nord-Ouest du XIXe siècle.

Gratien Allaire, Ph.D., professeur, Département d'histoire,
Université Laurentienne

Aménagement linguistique avant la lettre : unilinguisme et bilinguisme dans l'Ouest canadien

Raymond-M. Hébert, Ph.D., professeur, Faculté des arts et
d'administration des affaires, Collège universitaire de Saint-Boniface

Le français dans le District d'Assiniboia : une perspective historique

10 h 30 Pause

Perspectives métisses (Table-ronde)

10 h 45 – 12 h 00

Animation : Peter Dorrington, Ph.D., Directeur par interim de

l'Institut français, Regina

Participants :

Edmund Auger, Ph.D., professeur en sciences politiques, Campus Saint-Jean, Université de l'Alberta

Paul Chartrand, Ph.D., membre de la Commission royale sur les peuples autochtones

Lorena Sekwan Fontaine, professeure-adjointe, University of Winnipeg

12 h 00 Dîner

L'importance de la cause Caron pour les communautés francophones (Table-ronde)

13 h 15 – 14 h 30

Animation : Me Rénald Rémillard, avocat, directeur général de la Fédération des associations des juristes d'expression française de common law

Participants :

M^e Peter Bergbusch, avocat, associé du cabinet Balfour Moss, Regina

Ronald Bisson, M.B.A., Ronald Bisson et associé.e.s, Ottawa

Michel Dubé, Président de l'Assemblée communautaire francosaskoise

M^e Roger Lepage, avocat, associé du cabinet Balfour Moss, Regina

Denis Perreux, directeur général de l'Association canadienne-française de l'Alberta

14 h 30 Pause

Préparer l'Alberta et la Saskatchewan en vue d'un statut bilingue officiel (Table-ronde)

14 h 45 – 16 h 00

Animation : M^e Rénaud Rémillard, avocat, directeur général de la Fédération des associations des juristes d'expression française de common law

Participants :

M^e Peter Bergbusch, avocat, associé du cabinet Balfour Moss, Regina

Ronald Bisson, M.B.A., Ronald Bisson et associé.e.s, Ottawa
Michel Dubé, Président de l'Assemblée communautaire
fransaskoise

M^e Roger Lepage, avocat, associé du cabinet Balfour Moss, Regina
Denis Perreux, directeur général de l'Association canadienne-
française de l'Alberta

16 h 00 Mot de clôture